

femme ne peut offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes, dont l'une servira pour l'holocauste et l'autre pour le sacrifice du péché. Le prêtre priera pour elle et elle sera purifiée." (Levit., 12, 2.)

Cette loi divine semblera étrange néanmoins, en se souvenant que tout est symbolique dans le peuple Juif et en recherchant la signification de ce symbole, on pourra saisir l'idée et la raison de la loi. L'impureté légale rappelle l'impureté réelle de la race humaine souillée par le péché. La femme y est soumise parce qu'elle tient la place de l'humanité, laquelle ne sera capable d'entrer au ciel totalement qu'après les sept époques ou jours dont se compose son pèlerinage sur la terre.

Après cet époque ans, par le retranchement, ou la circoncision de tout mal, le monde sera renouvelé, les élus entreront au ciel en corps et en âme.

D'autre part, la femme ne pouvait aller au Temple que 40 jours après la naissance de son fils, parce que l'humanité devait rester 40 siècles sans voir s'accomplir le mystère de la Rédemption, sans pouvoir devenir chrétienne. Le Temple divin, dès lors spirituel, n'a été commencé que par Jésus-Christ, venu 40 siècles après le péché originel qui a infecté toute la race humaine.

Le nombre 40 est celui de la pénitence préparatoire à la réception des faveurs divines. Les Juifs sont restés 40 ans dans le désert, avant de pouvoir entrer dans la terre promise ; Moïse est resté 40 jours jeûnant sur le mont Sinaï avant d'en redescendre portant les tables de la loi ; Jonas annonce que Ninive sera détruite dans 40 jours, prédiction qui ne fut pas accomplie parce que les Ninivites firent pénitence. Jésus Christ jeûna pendant 40 jours dans le désert avant de prêcher l'Evangile aux hommes ; et l'Eglise nous impose pareillement un jeûne et une pénitence de 40 jours, pour nous préparer aux fêtes pascales.

Donc, après les 40 premiers siècles, la race humaine a présenté à Dieu, à l'entrée du Temple divin, l'agneau sans tache, Notre-Seigneur, représenté aussi, d'une autre manière, par la colombe, symbole de l'innocence. Voilà l'idée et la raison de la prescription imposée aux mères par la loi donnée à Moïse.

Personnellement, Marie et Jésus étant très purs, très saints, n'avaient aucune raison de se soumettre à cette loi, mais ils faisaient partie de l'humanité ; ils s'étaient faits caution pour